

Représentations sociales et politique linguistique Le cas du Val d'Aoste

Marisa CAVALLI, IRRSAE

How can we deal with actor's linguistics representations in a political linguistic action ?

In this paper, Marisa Cavalli gives some leads for answering this question in the *valldotain* context (Northern Italy). First, she summaries some historical and linguistic facts in the Val d'Aoste and gives information about the role of school in the linguistical politics of the valley. Then, she moves on the representation and tries to delimit a set of topics bounded to the linguistic question (historical status of french, italian and dialects, boundaries between language and culture but also ways of second language learning, norms and purism, etc.) which correspond to a set of entities (persons, groups, institutions) who produce discourse about these topics. At last, the author proposes some ways for analysing the dynamic of social representations about language, related to a political action, that is a research project for the following years...

1. Le rôle des représentations dans un projet de défense et de promotion d'une langue minoritaire

Si l'on assume que les représentations sont «un ensemble d'opinions, d'attitudes, de croyances et d'informations se référant à un objet ou à une situation» (Abric, 1989), ou encore «une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social» (Jodelet, 1989), qu'elles sont déterminées «à la fois par le sujet lui-même (son histoire, son vécu), par le système social et idéologique dans lequel il est inséré, et par la nature des liens que le sujet entretient avec ce système social» (Abric, 1989), qu'elles ont, entre autres, une fonction d'orientation des conduites sociales et de communication, l'enjeu qu'elles investissent dans un projet de défense et de promotion d'une langue minoritaire ressort avec évidence.

Une politique linguistique qui aboutit à une planification linguistique¹ est un projet ambitieux, complexe et coûteux, tant en termes de

¹ Sont adoptées ici les définitions de Louis-Jean Calvet (1987) qui désigne la politique linguistique

ressources proprement humaines qu'en termes, plus prosaïques, de ressources économiques. La réussite de cette entreprise dépend de nombreux facteurs de divers ordres, dont les moindres ne sont nullement les représentations que s'en font les divers sujets qui y sont impliqués. En effet, les pratiques des sujets sont, au moins partiellement, le reflet ou l'essai de traduction de leurs représentations, celles-ci constituant une sorte de «mini-théorie» qui inspire et oriente leurs actions.

Or, comme la politique linguistique, qui présuppose des actions volontaristes par rapport aux langues, est un lieu orienté vers l'action, c'est-à-dire vers le soutien et l'amélioration de processus complexes, il est clair que, pour une politique linguistique efficace, la conscience et la prise en compte des diverses représentations sociales qui circulent, chez les différents sujets et à différents niveaux, deviennent absolument indispensables afin de comprendre à fond les pratiques qui en dérivent et d'en évaluer la pertinence par rapport aux objectifs que se donne la politique linguistique.

Une recherche sur les représentations des divers sujets impliqués dans cette entreprise devrait donc avoir pour objectif:

— une connaissance approfondie:

- ⇒ de ces représentations,
- ⇒ de leur impact sur les pratiques,
- ⇒ de leurs dynamiques à l'intérieur de la société,

afin, dans un deuxième temps, de prévoir des actions efficaces:

- ⇒ de soutien des représentations facilitatrices,
- ⇒ d'atténuation des représentations inhibitrices.

Tout cela dans le respect de la diversité des représentations. La finalité n'étant pas d'arriver, loin de là, à une homogénéisation des représentations, ce qui ne pourrait être qu'une finalité totalitaire et anti-démocratique, ni réalisable, ni surtout souhaitable. Il faut se demander, toutefois, si entre, à un extrême, l'opposition radicalisée, l'éclatement ou, pis encore, la schizophrénie des représentations, et, à l'opposé, l'idéal d'harmonisation totale ou le conformisme des représentations, il ne serait pas possible d'envisager une orientation des représentations dans le sens de la complémentarité et de la compatibilité dans la diversité.

comme «l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie sociale, et plus particulièrement entre langue et vie nationale» et la planification linguistique comme «la recherche et la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'application d'une politique linguistique».

Les minorités linguistiques n'étant jamais des situations simples, univoques, facilement interprétables et objectivables, ni, non plus, tout à fait comparables entre elles, de par la série de variables (d'ordre historique, géographique, politique, culturel, économique...) qui font de chacune d'entre elles un cas à part, il est clair que les considérations qui suivent et qui ne concerneront qu'une seule des nombreuses minorités linguistiques du monde, n'ont pas la prétention d'être transférables, tout au moins telles quelles, à d'autres situations où une langue minoritaire lutte pour sa survie.

2. Le cas du Val d'Aoste

Région aux dimensions réduites (3262 km² de superficie pour environ 117.000 habitants), complètement encerclée par les montagnes les plus hautes d'Europe, située là où l'arc alpin s'infléchit en donnant naissance au Mont-Blanc et à l'intersection d'importantes voies de communications internationales, le Val d'Aoste appartient, depuis 1861, à l'Etat italien. Sa position géographique, qui en a fait un état intramontain, a également eu une influence considérable sur sa situation linguistique: le rempart élevé de ses montagnes, loin d'avoir constitué une barrière linguistique, a offert aux langues de l'aire francophone des voies de passage. Son action de sauvegarde de la langue française offrira l'occasion d'une réflexion sur les enjeux d'une analyse et, surtout, d'une prise en compte des représentations concernant les langues à l'intérieur d'un projet de planification linguistique, dans le cadre d'une politique linguistique.

2.1. Quelques repères historiques

Historiquement et linguistiquement, le Val d'Aoste a appartenu à l'aire des parlers gallo-romans: la langue «du terroir» est un parler francoprovençal qui, n'ayant jamais atteint l'état de *koiné*, s'est décliné en une variété de dialectes à l'intercompréhension généralement aisée². En 1561, 22 ans après l'édit de Villers Cotterêt, un édit d'Emmanuel Philibert, Duc de Savoie, institue la langue française comme langue des actes officiels en lieu et place du latin:

«ayant toujours et de tout temps été la langue française plus commune et générale que point d'autres et ayant le peuple et sujets dudit pays averti et accoutumé de parler ladite langue plus aisément que nulle autre».

² Minorité dans la minorité, une communauté germanophone vit dans une vallée latérale, la Vallée de Gressoney. Une modification récente du Statut Spécial pour la Vallée d'Aoste (article 40bis) reconnaît à cette communauté le droit d'enseigner l'allemand dans ses écoles.

Francoprovençal et français ont, donc, vécu côte à côte sur le mode d'une diglossie à géométrie variable suivant:

- les milieux géographiques (grande vallée centrale vs vallées latérales reculées),
- les milieux sociaux (bougeoisie vs paysannerie),
- les diverses occasions de rencontre et d'interaction dans la vie quotidienne (situations officielles/formelles vs situations informelles).

Le français, qui possédait déjà une écriture, qui permettait la communication avec les autres régions du Duché de Savoie situées au-delà des Alpes et qui était, notamment, langue de l'administration, de l'église et de l'école au Val d'Aoste, jouissait du prestige de la variété noble.

Quand le Val d'Aoste, en 1861, fit partie de l'Italie unie, un processus progressif d'italianisation fut mis en place, dont l'aboutissement le plus éclatant et farouche furent les mesures de politique linguistique contre le français de l'époque fasciste: abolition de l'enseignement du français dans les écoles, italianisation de la toponomastique, projet d'italianisation des patronymes, industrialisation de la vallée et immigration massive, fortement encouragée, d'ouvriers en provenance d'autres régions italiennes, incitation implicite à l'émigration de la population autochtone.

Un mouvement sécessionniste prônant l'annexion du Val d'Aoste à la France en 1945 contribua à l'obtention d'un Statut Spécial d'Autonomie, loi constitutionnelle de l'Etat italien qui prévoyait pour la région une autonomie de type législatif et économique, la reconnaissance du français comme langue officielle et paritaire, aux côtés de l'italien, ainsi que la possibilité d'enseigner le français et certaines disciplines en français dans ses écoles.

2.2. *La situation linguistique actuelle*

Les événements historiques et politiques qui viennent d'être évoqués, conjugués aux facteurs d'un autre ordre qui voient, par exemple, l'économie du Val d'Aoste tournée, de façon prioritaire, vers l'Italie, font de la langue italienne la langue majoritaire et du français la langue largement minoritaire³, qu'il s'agit de défendre au moyen d'une politique linguistique.

³ Exception faite pour la minorité de Gressoney, où les parlers germanophones (titsch et toitschu) et la langue allemande sont également considérés langues minoritaires de la communauté.

La présence de l'italien dans la société valdôtaine est incomparablement plus forte que celle du français. C'est la langue la plus largement apprise au sein des familles. La plus grande partie des médias utilisent majoritairement l'italien.

Le français n'est pas pour autant absent: si l'on excepte l'action de l'école dont il sera question plus loin, la présence du français est assurée dans la vie quotidienne par deux chaînes francophones (prochainement trois), par des journaux locaux en langue française, par la saison culturelle avec des spectacles (films, pièces de théâtre, variétés) de qualité en langue française, par les actes officiels de l'Administration rédigés en français aussi, par la présence d'une Alliance française, d'un Attaché linguistique de l'Ambassade de France à Rome, etc. Sans compter le fait que le Val d'Aoste est voisin de deux pays francophones avec lesquels les contacts sont fréquents dans un sens et dans l'autre. Mais, et cela mériterait un approfondissement, cette présence du français est souvent méconnue et minorée par les Valdôtains eux-mêmes.

Si les Valdôtains qui parlent le français à leurs enfants en famille sont très peu nombreux, si, donc, on peut considérer que le français est de moins en moins «langue maternelle», son statut n'est pas pour autant celui d'une langue étrangère. Une définition pertinente du français au Val d'Aoste est sans doute celle proposée par Jean-Pierre Cuq (1991) pour les langues secondes, qui est ici adaptée et résumée de la façon suivante: «**une langue**» non première⁴ «à statut privilégié», participant, «comme langue d'enseignement, au **développement psychologique et cognitif de l'enfant**, puis, de façon privilégiée, aux **capacités informatives** de l'adulte (médias, documentation professionnelle et administrative...)», «une partie des acquisitions constitutive de la personnalité» se faisant «par l'intermédiaire de cette langue» dont l'apprenant «rejoint un groupe de parleurs non natifs et s'achemine généralement vers une situation de bi- ou de plurilinguisme».

⁴ Cette définition non orthodoxe n'appartient pas à J.-P. Cuq, qui parle en réalité de «langue étrangère», définition non pertinente pour le Val d'Aoste, étant donné le passé historique de cette langue dans la Région et le degré de familiarité des Valdôtains par rapport à elle. Par ailleurs, il est important de souligner ici que J.-P. Cuq classe, dans son ouvrage, le français du Val d'Aoste parmi les situations de français langue maternelle. Mais il ajoute dans une note: «S'il s'avérait que la majorité des Valdôtains ont pour langue première l'italien, ou que la majorité de Cajuns a pour langue première l'américain, l'exclusion de ces groupes de l'aire concernée par le français langue seconde serait évidemment à revoir». Le soulignement appartient à J.-P. Cuq.

Pour paradoxal que cela puisse paraître, le francoprovençal, lui, se défend tout seul en comparaison du français: bien que les efforts, considérables, déployés par l'Administration Publique, n'aient rien de comparable par rapport aux moyens mis à la disposition de la défense du français, le patois est encore la langue maternelle d'un nombre élevé de Valdôtains. Ce parler régional s'est constitué une aire protégée dans les vallées de la moyenne montagne où une économie agricole de type traditionnel le met à l'abri des «contaminations» favorisées par l'économie des échanges et le tourisme. Langue parfaitement apte à dire et à décrire un monde économique presque totalement révolu, il est, certes, en butte aux transformations inévitables pour toute langue qui lutte pour sa survie dans le temps. Les puristes déplorent sa corruption, d'autres, moins fixés sur la norme, pourraient être admiratifs devant sa flexibilité et sa capacité d'adaptation. Le francoprovençal vit également, de nos jours, une récupération culturelle et resurgit comme langue identitaire et symbolique, un peu partout dans la vallée, se conjuguant parfois avec la défense du français, parfois même en opposition au français.

En fait, si on voulait résumer, de façon sans doute très approximative et réductrice, la situation sociolinguistique actuelle du Val d'Aoste et la position des habitants du Val d'Aoste face au français, plutôt que de parler d'un groupe francophone s'opposant à un groupe italophone, il faudrait parler de sujets et de groupes désormais globalement italophones et/ou dialectophones (parlant soit le francoprovençal, pour les Valdôtains de souche, soit un dialecte italien, dans le cas de gens immigrés au Val d'Aoste depuis l'Italie) possédant, dans la plupart des cas, une bonne, voire excellente, compétence en langue française. Parmi eux, on trouvera les partisans-défenseurs du français, d'un côté, les adversaires-détructeurs du français de l'autre et, au milieu, ceux que la question linguistique indiffère. S'arrêter à cette tripartition simplificatrice serait, toutefois, une grave erreur, ce classement devant se décliner de façon beaucoup plus fine pour rendre compte de la richesse réelle et de la diversification des positions dans les divers camps dont il s'agirait également d'élucider les rapports de force.

De là l'importance, mais, également, toute la difficulté, de la mise en pratique d'une politique linguistique et de la mise en œuvre de mesures efficaces et cohérentes de planification linguistique. Il ne faut pas oublier, toutefois, que la question linguistique, sur laquelle est fondé le Statut Spécial d'Autonomie, a trait au Val d'Aoste à des questions d'ordre symbolique, mais aussi politique, économique et idéologique.

3. Le rôle de l'école dans la politique linguistique

Une politique linguistique efficace se doit d'envisager toutes les mesures nécessaires pour atteindre ses objectifs et ce dans les divers domaines de son action. Suivant L.-J. Calvet (1987), une politique linguistique peut avoir deux **fonctions**, l'une **pratique**, quand elle donne suite à une planification linguistique, l'autre **symbolique**, quand elle n'est pas suivie d'une véritable planification. Dans ce deuxième cas, il s'agit de l'affirmation symbolique de l'existence d'une langue minoritaire, sans plus.

Or, au Val d'Aoste, il semblerait possible d'affirmer qu'il y a coexistence des deux fonctions dans le sens que, si d'un côté le français possède une grande valeur symbolique à propos de laquelle partisans et adversaires s'affrontent, la planification linguistique lui donne également un caractère pratique, source de conflits ultérieurs s'appuyant justement sur la réfutation de ou l'adhésion à sa fonction symbolique. Ces deux dimensions de la question linguistique se trouvent souvent mêlées dans les discours que tiennent les divers sujets.

C'est à la politique éducative et au domaine éducatif que revient, généralement et de façon prioritaire, dans certaines minorités linguistiques et notamment au Val d'Aoste, la responsabilité de la planification linguistique, c'est-à-dire la charge de traduire dans la pratique les objectifs de la politique linguistique, ou, tout au moins, certains d'entre eux.

Or, si une première mesure de la planification, l'**enseignement paritaire de l'italien et du français** en tant que langues, a été introduite dans les écoles valdôtaines de tous ordres et de tous degrés dès 1948, en application du statut, l'**enseignement en français** n'a vu son introduction qu'à des époques beaucoup plus récentes:

- en 1984 à l'école maternelle
- en 1988 à l'école primaire
- en 1993 à l'école moyenne.

Pour ce qui est de l'école supérieure, un projet d'éducation bilingue est, en ce moment, encore à l'étude.

Les caractéristiques de la planification linguistique au Val d'Aoste, au niveau de l'école, peuvent être résumées ainsi:

- défense de la langue française à côté de la langue italienne et non pas en opposition à celle-ci: c'est-à-dire choix d'un bilinguisme français-italien plutôt que d'un monolinguisme concernant la langue minoritaire;

- en conséquence, pas de création d'écoles distinctes sur la base des deux langues ⁵;
- l'utilisation alternée des deux langues par tous les enseignants et pour toutes les disciplines enseignées.

Si les deux premières caractéristiques relèvent du Statut Spécial d'autonomie et sont donc le fruit d'une négociation ou d'un compromis, selon les points de vue, entre le Val d'Aoste et l'Etat italien remontant à 1948, la troisième est un choix local, négocié aussi, mais plus récent. Il serait par ailleurs intéressant de mettre en lumière, autant que faire se peut, les finalités politiques (au niveau national et régional), qui sont à la base de ces orientations: ces dernières pourraient-elles avoir été dictées par le souci de ne pas créer de fractures au sein de la société et/ou à l'intérieur du corps enseignant ? Ou alors prôner l'option bilingue serait une façon habile de minorer encore plus la langue minoritaire, comme semblent le penser certains défenseurs du français...

Reste, au-delà des questions politiques, la grande valeur éducative de ces choix qui permettent d'offrir une éducation bilingue à tout enfant habitant au Val d'Aoste, sans discrimination.

D'un autre côté, si la langue française n'est pas l'apanage exclusif d'un groupe minoritaire s'opposant à un groupe majoritaire et si l'éducation bilingue n'est pas le privilège d'un groupe par rapport à un autre, ce choix pose, toutefois, le problème du consensus à créer autour de la politique linguistique chez tous les sujets et notamment, parmi eux, chez les enseignants à qui il incombe de mettre en pratique une des mesures les plus importantes de la planification linguistique: la promotion de la langue auprès des jeunes, qui seront les futurs citoyens valdôtains.

Ainsi le grand pari (la grande difficulté aussi) de ce projet de planification linguistique réside justement dans la nécessité de concilier, d'un côté, la sauvegarde des droits des Valdôtains revendiquant le français et, de l'autre, la nécessité de créer le consensus auprès de ceux qui s'y opposent. La création de ce consensus, objectif délicat s'agissant de questions linguistiques, est d'autant plus importante qu'«une langue ne se gouverne pas par décret» (Yaguello, 1988).

⁵ Ce qui s'est réalisé ailleurs en Italie dans d'autres minorités linguistiques, au Südtirol, par exemple.

4. L'objet des représentations

Une politique linguistique et les mesures conséquentes de planification linguistique ont comme objectifs de leur action la défense et la promotion d'un objet particulier dans une situation particulière: il s'agit d'une langue, face à une/d'autre(s) langue(s) présente(s) sur un même territoire avec lesquelles s'engage, généralement, une sorte de compétition. C'est une langue en difficulté qui, pour cette raison, nécessite une défense. Autour de cet objet «langue» s'agencent, par ailleurs, des concepts et des notions, souvent reliés entre eux, et qu'il paraît important de mettre en évidence, a priori, de façon autant que possible exhaustive. Toutefois, chaque concept pourra ne pas concerner de façon spécifique tous les sujets, mais être plus particulièrement significatif pour certains groupes ou certaines institutions. De plus, une recherche auprès des sujets impliqués pourrait permettre d'en mettre en évidence d'autres non prévus, voire inattendus et, sans doute, plus pertinents.

D'après les débats incessants qui animent les situations minoritaires, les concepts, qui ont trait à la question linguistique et sur lesquels se déploient les représentations des divers sujets, avec des degrés différents d'intérêt ou d'intensité, pourraient être ainsi résumés:

- le(s) statut(s) (politique, historique, officiel, culturel...) des langues en présence:
 - ⇒ les rapports de force entre les différentes langues
 - ⇒ leur(s) pouvoir(s) relatif(s)
 - ⇒ ...
- le projet de planification linguistique
 - ⇒ le bilinguisme, l'éducation bilingue et l'éducation plurilingue
 - ⇒ la conception, l'idée que l'on se fait de ce qu'est une langue
 - ⇒ le rapport langue(s) et culture(s)
 - ⇒ le statut pédagogique des langues en présence (langue maternelle, langue seconde, langue étrangère)
 - ⇒ l'acquisition des langues
 - ⇒ l'enseignement des langues
 - ⇒ l'interlangue et la norme
 - ⇒ ...

Ces concepts, qui ont trait à des dimensions de différents ordres (politiques, sociolinguistiques, psychologiques, didactiques...), entretiennent entre eux des relations d'interdépendance dont il serait important, bien que

complexe, d'élucider l'enchaînement. Pour ne donner qu'un exemple, il est clair que l'idée de la langue qu'a un enseignant, c'est-à-dire sa représentation de ce qu'est une langue, va fortement influencer sa représentation du processus d'acquisition des langues et, par conséquent, sa représentation (et donc sa pratique) de l'enseignement linguistique. Par ailleurs, la représentation qu'a l'homme politique du statut des langues en présence va dicter ses choix de politique et de planification linguistiques.

5. Les sujets: individus, groupes et institutions

Le tableau 1 est une tentative de schématisation des différents sujets (individus, groupes ou institutions) dont les représentations jouent un rôle important car ils sont profondément engagés dans la planification linguistique ou directement concernés par elle.

pouvoir politique central	société	pouvoir politique local	administration	école
<ul style="list-style-type: none"> • partis politiques • hommes politiques • structures bureaucratiques • groupes d'opinion • ... 	<ul style="list-style-type: none"> • médias • groupes d'opinion • groupes socio-professionnels divers (commerçants, professions libérales, entrepreneurs,...) • syndicats • ... 	<ul style="list-style-type: none"> • partis politiques • hommes politiques • Assessorat de la Culture et de l'Education • ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Surintendance aux études • Inspection • bureaux administratifs • Instituts de formation • consultants • ... 	<ul style="list-style-type: none"> • chefs d'établissement • enseignants • élèves • parents d'élèves • autre personnel • ...

Chacun des sujets indiqués ci-dessus agit, dans le cadre d'une planification linguistique, selon des logiques et des objectifs qui lui sont propres. Il est alors important d'élucider:

- comment chaque sujet (individu, groupe ou institution) se positionne par rapport à l'objet,
- quels concepts par rapport à l'objet il sélectionne prioritairement,
- comment il les interprète,
- comment il construit sa représentation en agençant les divers concepts,
- de quelle façon il traduit sa représentation dans ses pratiques.

Il serait sans doute trop ambitieux de prévoir une enquête approfondie sur les représentations de sujets et d'institutions qui jouent pourtant un rôle

tout à fait considérable dans la vie d'une minorité: le pouvoir politique central (dont dépend, tout au moins en partie, et malgré le statut d'autonomie, le pouvoir politique local), l'opinion publique nationale, les médias nationaux, etc.⁶ A défaut, sans doute est-il important d'intégrer quelques éléments, quelques indices, pourrait-on dire, concernant des représentations (les plus répandues ?) de ces sujets aussi. Il s'agit là, en effet, de données plus générales à l'intérieur desquelles s'emboîte le jeu des représentations locales. On peut, en effet, faire l'hypothèse que certaines représentations locales ressentent, plus qu'on ne voudrait l'admettre, l'influence des représentations généralisées circulant à d'autres niveaux et, notamment, au niveau national. Un fort courant d'opinion, par exemple, niant la nécessité, voire la légitimité, de défendre le français au Val d'Aoste se répandant dans la presse nationale ne risquerait-il pas de transformer, au niveau local, un indifférent à la question linguistique en un défenseur de la langue menacée, moyennant un déplacement de représentation du style:

français = langue largement défendue ➡ français = langue en danger et, donc, à défendre ?

Le contraire est souvent vrai actuellement, où l'enthousiasme de certains défenseurs «acharnés» du français, le contenu et la fougue de leurs argumentations, interprétés, à tort ou à raison, comme relevant d'un fanatisme injustifié, peuvent pousser les indifférents, les «tièdes», les mitigés vers des prises de position idéologiques plus négatives que celles qu'ils assumeraient dans d'autres circonstances.

Il ne faut pas non plus oublier l'influence et le poids grandissant de représentations supranationales, pour ne pas dire mondiales, induites par les nouvelles technologies.

Au niveau politique, une analyse des représentations des hommes politiques au pouvoir, notamment de ceux qui sont particulièrement engagés dans le projet de maintien de la langue minoritaire, permettrait de dégager les objectifs prioritaires de la politique linguistique. Il devrait être possible, par exemple, de comprendre où se situe exactement le projet politique, dans l'esprit de ses concepteurs, sur un continuum qui prévoirait, à une extrémité, la résurgence d'une utilisation, dans la vie et dans les activités de tous les jours, entre Valdôtains, de la langue française (une sorte de «refrancisation») et, à l'autre extrémité, un apprentissage du

⁶ Ce que le tableau signale avec un fond gris.

français se rapprochant de celui d'une langue étrangère, bien que mieux et plus longuement apprise que d'autres.

Si les questions ne sont pas anodines, les réponses le seront, bien sûr, encore moins: c'est, en effet, à partir de là que prend naissance le projet de planification.

Par ailleurs, une analyse des représentations véhiculées par le positionnement de tous les partis politiques (de la majorité ainsi que de l'opposition) devrait permettre de définir le rôle stratégique attribué par ceux-ci (ou par leurs coalitions) au projet de planification linguistique, qu'il s'agisse de le défendre ou de le contrer. Il serait intéressant de mettre en relief les zones éventuelles de recoupement (les compatibilités) et celles de différenciation, voire d'opposition (les incompatibilités).

Un des domaines les plus prometteurs pour une recherche de ce genre serait, sans doute, celui de la campagne électorale à l'intérieur de laquelle il s'agirait d'analyser l'usage instrumental, en quelque sorte biaisé, que font les partis de la question linguistique. Les discours de la campagne électorale et l'emploi qui y est fait des deux langues officielles du Val d'Aoste ainsi que du francoprovençal offriraient matière à d'intéressantes et fécondes réflexions.

Un autre niveau est celui des représentations des fonctionnaires des appareils administratifs chargés de traduire le projet de politique linguistique en actions concrètes et conséquentes de planification linguistique, ce qui constitue un passage délicat et sensible.

Les représentations des électeurs qui, majoritairement, ont choisi une certaine orientation politique, dont le programme envisageait une mise en place de la planification linguistique prévue par le Statut Spécial d'autonomie, constitue un autre domaine d'analyse. On met généralement en doute l'identification de la volonté populaire avec le programme politique des élus (et ce à n'importe quel sujet, pas uniquement par rapport à la situation linguistique, et, naturellement pas seulement au Val d'Aoste). Il serait alors intéressant de connaître dans quelle mesure il existe, dans la société valdôtaine, un véritable partage du projet de politique linguistique et sur la base de quelles argumentations.

Enfin, on en arrive aux sujets les plus importants dans une mise en pratique de la planification linguistique, ceux qui agissent dans le système scolaire: élèves, parents d'élèves, enseignants, chefs d'établissement.... C'est là, sans doute, le lieu le plus sensible de la planification linguistique, étant donné

que l'école, dans ce projet spécifique, joue le rôle principal de soutien et de développement de la langue française. C'est là également le lieu où il devrait être plus facile d'agir en vue de changer les représentations.

6. Analyse de la construction des représentations

Une perspective fascinante pour l'analyse des représentations serait de repérer leur noyau central. Tel qu'il est défini par la théorie de J.-C. Abric (1989), le noyau constituerait «l'élément fondamental de la représentation car c'est lui qui détermine la signification et l'organisation de la représentation». Comme il serait également «l'élément le plus stable de la représentation, celui qui résiste le plus au changement», ce serait sur lui qu'il faudrait agir pour transformer radicalement la représentation. Un travail sur la périphérie de la représentation ne fournissant, dans cette théorie, que la possibilité d'un changement superficiel, ne mettant pas en cause la représentation. Dans cette optique, il faudrait se demander si des représentations favorables et proches au niveau de leur noyau central, mais très différenciées sur leurs périphéries, pourraient coexister dans le tissu social valdôtain et converger, dans leur diversité, vers un partage nuancé du projet de planification. En somme, dans la diversification des représentations sociales par rapport à la défense et à la promotion de la langue minoritaire, ne pourrait-on pas trouver un dénominateur commun, cette sorte de noyau central commun qui permettrait à tout le monde de s'y reconnaître, malgré la diversité des perceptions, des sensibilités personnelles et des argumentations à l'appui ?

7. Analyse de la dynamique des représentations

Ce que l'on vient de dire pose le problème des rapports entre les représentations circulant dans une communauté.

Or, une analyse des représentations ne peut faire l'impasse d'une analyse de leur dynamique dans une optique systémique, surtout si elle est principalement orientée vers l'action. Ainsi, c'est le jeu des interactions, des influences réciproques, des oppositions et des rétroactions entre les différentes représentations à l'intérieur de la société valdôtaine qu'il serait intéressant d'étudier, en dépassant le niveau descriptif qui risque de n'aboutir qu'à un simple répertoire.

Enfin, cette analyse de la dynamique des représentations devrait se faire en diachronie de façon à en cerner l'évolution dans le temps.

8. En guise de conclusion

Il n'y a, certes, pas de situation plus passionnante et riche pour une analyse des représentations relatives aux langues et de leur dynamique que celle des minorités linguistiques aux prises avec des politiques linguistiques. Les débats suscités par la langue y sont fréquents (et à partir des moindres prétextes), toujours passionnés, souvent polémiques, parfois extrémistes. C'est dans ce genre de situations qu'il est possible de mesurer combien la langue est loin d'être un sujet «neutre», combien elle a trait à une multiplicité de dimensions telles que, entre autres:

- au niveau de l'individu: l'identité, l'affect, les racines, ...
- au niveau de la société: le sentiment d'appartenance (ou d'exclusion) par rapport à une communauté donnée, l'adhésion aux normes, ...
- au niveau de la politique: l'élaboration et le partage d'une vision idéologique de la question linguistique.

Transversalement à l'ensemble des différents niveaux, une réflexion sur les représentations dans des situations complexes comme celles des minorités linguistiques interpellent des domaines disciplinaires aussi variés que la sociologie, la sociolinguistique, la psychologie, la psychologie sociale, la linguistique..., dont l'analyse pourrait s'approprier les instruments dans un éclectisme enrichissant et fécond.

Le propos de cet article était de démontrer la nécessité et l'importance d'une analyse des représentations dans une entreprise de planification linguistique. Ce qui devrait en ressortir, c'est l'intérêt de cette analyse qui, loin de se substituer à l'action ou de la ralentir, devrait l'accompagner diachroniquement en fournissant des éléments de réflexion aux sujets directement impliqués dans la planification linguistique en vue de rendre plus efficaces leurs actions et de les réorienter, si nécessaire. Tout en opérant les indispensables délimitations et découpages des domaines et des aires à étudier, cette analyse devrait tenir compte du cadre global et systémique dans lequel les différents sujets agissent chacun à leur niveau. Aucune solution pratique n'est, pour l'instant, véritablement suggérée. La mise en pratique de cette analyse pourrait sans aucun doute fournir quelques réponses aux nombreuses questions soulevées. A suivre donc...

Bibliographie

- Abric, Cl. (1989). L'étude expérimentale des représentations sociales. In D. Jodelet. (dir.), *Les représentations sociales*. Paris: PUF.
- Calvet, L.-J. (1987). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris: Payot.
- Cuq, J.-P. (1991). *Le français langue seconde, Origines d'une notion et implications didactiques*. Paris: Hachette.
- Jodelet, D. (1989). Représentations sociales: un domaine en expansion. In D. Jodelet. (dir.), *Les représentations sociales*. Paris: PUF.
- Yaguello, M. (1988). *Catalogue des idées reçues*. Paris: Seuil.